Compte-rendu de réunion
Conseil de quartier de Cusino

Séance du 24 juin 2019

En présence de Jean-Claude Burlot, président du conseil de quartier, Franck Sureau, adjoint au maire, Benoit Penez, adjoint au maire, Sébastien Cadieu, directeur des services techniques, David Russo, responsable technique des espaces extérieurs, Benjamin Girard, directeur du pôle sports et citoyenneté

1. CDG Express

Rappel : Il s'agit d'un train à 29 € le ticket qui reliera en direct l'Aéroport CDG à Gare de l'Est. Il empruntera les voies de la ligne K et du RER B et perturbera les transports du quotidien de manière structurelle, alors que le taux de ponctualité du RER B est passé de 93% à 85%.

Les travaux vont impliquer eux-aussi des perturbations majeures, avec plusieurs semaines de coupures l'été, une quinzaine de week-ends de coupure par an, des fins de service avancées, des interconnexions supprimées, etc.

Les nuisances sonores et environnementales induites par les travaux ont mené à la création de l'Association de défense des riverains du CDG Express (ADRCDG), domiciliée en mairie. Les habitant-e-s peuvent la solliciter s'ils pensent être victimes des nuisances engendrées par le projet.

Rappelons que 90% des riverain-e-s ne bénéficieront pas d'aide à l'insonorisation, alors que le budget du CDG Express continue d'exploser (2,5Mds € d'argent public gaspillés).

2. Centre Municipal de Santé (CMS)

Comme presque partout en France, notre territoire devient un désert médical. C'est pourquoi la Ville loue des locaux municipaux à des médecins libéraux, afin d'éviter des départs et de faciliter les arrivées, comme aux Acacias, au Bourg (à l'école Jean Moulin), ou place Cusino.

Mais la ville ne s'arrête pas là et a décidé la création d'un Centre Municipal de Santé.

Un CMS, c'est un centre où les médecins sont salariés par la collectivité. Cela permet aux médecins de trouver des meilleures conditions d'exercice de leur profession, avec des horaires moins contraignants et une décharge du travail administratif.

Pour la Ville, c'est un atout, qui permettra de conserver des médecins et de développer une politique de santé plus efficace.

Le CMS sera situé place Mandela. Il ouvrira progressivement et quand il sera pleinement opérationnel, il accueillera 3 médecins généralistes, 1 sage-femme à temps partiel et des secrétaires médicales, dont un médecin coordonnateur.

À terme, les horaires d'ouverture seront : 8h30-19h30 en semaine et 8h30-12h30 le samedi.

Le CMS pratiquera le tiers-payant, sera conventionné secteur 1 et mettra en place des consultations sans RDV et des visites à domicile.

L'ouverture est prévue le 9 septembre 2019.

3. Travaux

Clôturage de L'Atalante :
Renforcement et sécurisation de la partie arrière de l'équipement pour un montant de 68 000 € (septembre à octobre 2019).

Rue des Iris :
La reprise de la chaussée, des bordures et trottoirs sera effectuée pour un montant de 203 000 € (septembre à octobre 2019).

Rue de Compiègne :
La reprise de la chaussée, des bordures et trottoirs sera effectuée pour un montant de 264 000 € (août à septembre 2019).

Avenues Levasseur, Saint-Hubert, Strauss et rues Rendu et Ribot :
Reprise des trottoirs en parallèle des travaux d'assainissement CARPF pour un montant de 450 000 € (janvier à octobre 2019).

Avenue Jean-Baptiste Clément :
La reprise des trottoirs et la sécurisation du trajet piéton Curie-Triolet provisoire pour la rentrée seront effectués pour un montant de 100 000 € (juillet à septembre 2019).

4. Parcours de ville : valorisation du patrimoine

21 panneaux ont été déployés pour valoriser notre patrimoine historique, urbain et naturel. La carte interactive des sites à retrouver sur mitry-mory.fr

5. Parole aux habitant-e-s

Question : Le stationnement rue des Lilas est compliqué, notamment à cause des utilisateurs de la gare, peut-on mettre des zones réservées ou bleues ? Et régulièrement des cas de vitesse excessive et de contre-sens sont constatés.

Réponse : On ne peut pas réserver le stationnement à une catégorie de riverains, sauf à privatiser la rue, et la mise en place d'une zone bleue pénalisera autant les riverains que les usagers de la gare. Sur les cas de vitesse et contre-sens, la Police Intercommunale a déjà procédé à 2 relevés sans constater d'infractions. Nous allons ajuster les horaires avec eux pour tenter de dissuader les contrevenants.

Question : Il y a un point des nuisances sonores place Cusino.

Réponse : La Police Nationale va monter un groupe de travail dit Groupe de Partenariat Opérationnel (GPO), dans le cadre de la mise en place de la Police de Sécurité du Quotidien (PSQ). Le secteur Cusino a été identifié dans ce cadre. Par ailleurs, la Ville a souscrit à un dispositif de Police Intercommunale, et a mis en place une prestation de médiation sociale, compétence départementale qui a été abandonnée.

Maison de quartier de Cusino

1 place Cusino
77290 Mitry-Mory

Tél. : 01 64 67 38 58

www.mitry-mory.fr
mairie@mitry-mory.fr

Question : Y aura-t-il d'autres bâtiments dans la future école Triolet (bureau par exemple ?)

Réponse : Non, le terrain est prévu pour accueillir l'école Elsa Triolet neuve, la restauration des écoles Elsa Triolet et Irène et FrédéricJoliot-Curie, et une partie en réserve foncière.

Question : La rue du Dauphiné se dégrade. Comptez-vous faire des travaux ?

Réponse : Des reprises ponctuelles (nids de poule, petits affaissements…) seront pratiquées à chaque fois que nécessaire.

Question : Rue Jean Jaurès les problèmes de vitesse, de stationnement et d'accidents continuent…

Réponse : Manifestement les mesures adoptées de manière concertée avec les habitant-e-s ne donnent pas satisfaction. De nouveaux aménagements sont à l'étude pour une installation prochaine.

Question : Une maison en construction ne respecte pas les hauteurs fixées par le PLU.

Réponse : Le service urbanisme va vérifier et le cas échéant lancera une procédure contentieuse comme c'est le cas à chaque non-respect des règles d'urbanisme.

Question : La rue des Primevères s'est dégradée suite au chantier d'un particulier.

Réponse : Des constats de voirie contradictoires sont faits à chaque début de chantier. Les services vont vérifier l'état des voiries au moment de l'achèvement des travaux. Cependant sur interpellation des riverains les services techniques s'y rendront de manière anticipée pour surveiller l'évolution.

Question : Y aura-t-il une piste cyclable suite aux travaux sur la rue Jean-Baptiste Clément?

Réponse : Non, pas sur ces travaux. Mais une piste cyclable sera prévue dans le cadre des travaux de la gare de Mitry-le-Neuf, dont le contrat de pôle est toujours à l'étude.

Question : Il y a des voitures ventouses rue de la Concorde.

Réponse : Le service sécurité et prévention va s'y rendre avec les habitant-e-s qui le veulent pour faire le point, et les procédures seront lancées.

Retrouvez l'agenda de votre maison de quartier chaque mois dans *L'évolution* et tous les jours sur mitry-mory.fr ou sur la page Facebook *Ville de Mitry-Mory*.